

La résolution de M. Clemenceau de quitter la politique

Vers la Paix nécessaire

Lorsque, le 11 novembre 1918, les plénipotentiaires allemands se présentèrent devant le maréchal Foch, généralissime des armées alliées, la situation était tellement grave pour leur pays, qu'ils avaient l'ordre de signer les conventions d'amnistie à tout prix, quelles que soient les conditions imposées. L'ennemi était à genoux ; la victoire et l'endurance de nos soldats soutenus jusqu'au miroir par le bon génie de la France, nous avaient enfin donné la victoire ; il ne nous restait plus qu'à dicter la paix et à en exposer les bénéfices dans la toute puissance que nous avions si glorieusement et si sûrement acquise.

Trente mois se sont écoulés depuis, pendant lesquels nous avons vu peu à peu s'obscurcir l'illusion radieuse des premiers jours. L'opinion publique s'estompe qu'après un an de conférence et de propositions toujours plus obscures, l'ère des discussions ne soit pas close et il lui apparaît nettement qu'à l'entente qui avait permis aux alliés de gagner la guerre, se substitue un régime de chicanes dont le moindre risque est de susciter l'espérance, chez nos adversaires, de voir transformer en paix de conciliation la paix des vaincus à laquelle ils s'étaient résignés sous le coup du désastre.

L'opinion publique ne comprend pas et elle a raison. Elle se révolte à la pensée que parce que M. Wilson a pu souhaiter en son âme l'éprise d'un humanitarisme théorique pour lequel le monde n'est pas encore mûr, qu'il n'y ait ni grand vainqueur ni grand vaincu, il faille aller jusqu'à la générosité envers une nation qui n'avait jamais cessé de proclamer sa volonté de nous faire disparaître de la carte de la civilisation et qui a affirmé ses desseins en se jetant sur nous sans motif en une guerre de destruction sauvage et féroce dont nous porterons longtemps encore les traces douloureuses. Elle ne veut pas, cette opinion publique, que sous le couvert d'un mysticisme auquel l'Allemagne est moins que personne accessible, celle-ci puisse se refaire et se réveiller un jour assez fort pour que reste suspendue sur nos têtes la menace que nous croyons avoir à jamais écartée au prix de nos quinze cents mille morts et de sacrifices qui ont compromis pour de longues années l'avenir économique de notre pays.

Ce n'est pas en Amérique que l'on s'est battu ; c'est en Europe et pour la tranquillité de l'Europe. C'est entre pays de notre continent, qu'ils soient de rivière ou de nouveau souche, groupés pour « prévenir contre tout nouveau cataclysme, qu'il convient de régler l'avenir et cela serait fait sans doute depuis longtemps si, au lieu d'en confier le soin à cette sorte d'organisme parlementaire qu'est la Commission de la paix, on avait laissé la charge au maréchal Foch qui ne se serait pas perdus dans les conceptions théoriques ou, du moins, ne leur aurait ouvert la porte qu'après avoir d'abord tiré les conclusions de la tranquillité nécessaire à leur développement par la suppression du militarisme allemand et de toute possibilité de la réussite.

La France est assez généreuse pour ne pas vouloir l'extermination, même de l'adversaire qui voulait sa mort ; elle est assez intelligente pour comprendre qu'il faut que l'Allemagne vive pour qu'elle pale. Mais elle ne veut pas s'embrancher derrière les néophytes enthousiastes d'une politique de conciliation mondiale outrancière qui, jusqu'ici, n'a servi qu'à permettre à nos adversaires de reculer l'échéance qu'ils redoutent.

Si, demain, à la suite des ultimes démarques qui se font en ce moment, la paix que nous voulons, que nous devons vouloir, n'est pas signée, la parole doit être donnée à ce que Mauglin appelle « le meilleur ambassadeur de la République ».

Vice-amiral BIENAIMÉ.

INFORMATIONS

LA RECEPTION DU MARÉCHAL FOCH

A PARIS. — La réception du maréchal Foch aura lieu le jeudi 12 février.

Le Président de la République et le maréchal Foch viennent de proposer cette date à leurs collègues de l'autre côté de l'Atlantique.

Le vainqueur de la guerre pourra ainsi être accueilli sous la Coupole par le chef de l'Etat, le représentant de M. Poincaré ne devant prendre ses armes deux jours après.

EXPLORATION DE LA POUDRE DU PONTET

Avignon, 4 janvier. — La poudrière du Pontet (Vaucluse), a fait explosion. On attribue l'accident à la chute d'une ou deux personnes qui se trouvaient dans le magasin de Carpentras-Avignon où étaient déposées des charges.

Le train ramenant M. Clemenceau du Var, est passé en gare du Pontet à 22 heures.

LE CHARS D'AFFAIRES DE FRANCE A BRUXELLES

Paris, 4 janvier. — Le diplomate à qui va être donné le poste de chargé d'affaires de France à Bruxelles est M. de Marcellin, diplomate général, récemment nommé ministre plénipotentiaire.

LA CHASSE

Paris, 4 janvier. — La côteure de la chasse aura lieu aujourd'hui. Mais ce sera d'instructions spéciales du ministre de l'Agriculture, le transport, la mise en vente et la vente de gibier tué avant la clôture seront tolérées exceptionnellement, en raison des difficultés actuelles de transport par chemin de fer, pendant deux jours et deux nuits.

Le train ramenant M. Clemenceau du Var, est passé en gare du Pontet à 22 heures.

LE CHARS D'AFFAIRES DE FRANCE A BRUXELLES

Paris, 4 janvier. — Le diplomate à qui va être donné le poste de chargé d'affaires de France à Bruxelles est M. de Marcellin, diplomate général, récemment nommé ministre plénipotentiaire.

LA CHASSE

Paris, 4 janvier. — La côteure de la chasse aura lieu aujourd'hui. Mais ce sera d'instructions spéciales du ministre de l'Agriculture, le transport, la mise en vente et la vente de gibier tué avant la clôture seront tolérées exceptionnellement, en raison des difficultés actuelles de transport par chemin de fer, pendant deux jours et deux nuits.

Dans les meilleurs intérêts, on s'accorde à poser

que s'est le 18 janvier que M. Poincaré, en allant remettre la Croix d'honneur à Saint-Quentin, a accrochera la Croix d'honneur aux armes de Soissons.

LE REPOS DOMINICAL DANS LA PRESSE ITALIENNE

Rome, 4 janvier. — Le décret-loi instituant le repos dominical dans la presse, entre en vigueur ce jour-hui.

LA GARONNE N'A PAS VOULU...

Tous les fleuves de France sont débordés, sauf la Garonne.

LES JOURNAUX

Si la Garonne avait voulu,

Lauturru,

Comme un feu devenu délicieuse,

Sortir de son lit sans décence,

Qui donc eût pu l'en empêcher?

Elle n'avait qu'à se pencher

Un tout petit peu sur la plaine.

Si la Garonne avait voulu,

Lauturru,

Elle l'aurait fait mieux que la Seine.

Si la Garonne avait voulu,

Lauturru,

Faire la leçon aux rivières,

Elle aurait submergé Fourvières,

Plongeant dans la confusion

Tous les hauts quartiers de Lyon

Qui n'atteignit jamais la Saône.

Si la Garonne avait voulu,

Lauturru,

Elle aurait bouché un coin au Rhône.

Si la Garonne avait voulu,

Lauturru,

Sans en tirer aucune gloire,

Pousser son flot jusqu'à la Loire,

C'était pour elle un jeu d'enfant.

Mon bon, rien qu'en se décollant,

Elle courrait ses bancs de sable.

Si la Garonne avait voulu,

Lauturru,

Elle rendait navigable.

Si la Garonne avait voulu,

Lauturru,

Augmentant un peu sa surface,

Déborder sur le sol d'Alsace,

C'était pour elle un petit tour.

Dessus le clocher de Strasbourg,

Plus molas, on pechait un alosé

Si la Garonne avait voulu,

Lauturru,

Elle faisait du Rhin sa chose.

Si la Garonne avait voulu,

Lauturru,

S'offrir une légère crue,

L'Europe elle aurait parcourue;

Puis, sautant le ponte Spitzberg,

Désagréant les icebergs

D'un simple frôlement d'épaule,

Si la Garonne avait voulu,

Lauturru,

Elle aurait incendié le pôle.

La Garonne n'a pas voulu,

Lauturru,

Faire comme tout autre fleuve.

Elle s'en fiche bien qu'il pleuve!

Si cela fait gouter le Lot,

Elle bien, elle absorbe son flot.

Avec celui de la Dordogne.

La Garonne n'a pas voulu,

Lauturru,

Toucher au pays de Gascogne!

Initié de Gustave Nadaud par

Adrien Vély.

La Conférence internationale

du Travail, à Washington

LA RENTREE DE JOUHAUX

Dans un journal parisien, M. Niel, ancien

secrétaire-général de la C.G.T., dit que la

1^{re} Conférence internationale du travail

qui a été tenue à Washington, le 26

décembre, a été un succès.

Le train ramenant M. Clemenceau du Var, est

passé en gare du Pontet à 22 heures.

LE CHARS D'AFFAIRES DE FRANCE A BRUXELLES

Paris, 4 janvier. — Le diplomate à qui va être

donné le poste de chargé d'affaires de France à Bruxelles est M. de Marcellin, diplomate général, récemment nommé ministre plénipotentiaire.

La Chambre des députés a voté la loi

sur laquelle M. Clemenceau a été élu à la

Conférence de la Chambre des députés.

Le train ramenant M. Clemenceau du Var, est

passé en gare du Pontet à 22 heures.

LE CHARS D'AFFAIRES DE FRANCE A BRUXELLES

Paris, 4 janvier. — Le diplomate à qui va être

donné le poste de chargé d'affaires de France à Bruxelles est M. de Marcellin, diplomate général, récemment nommé ministre plénipotentiaire.

La Chambre des députés a voté la loi

sur laquelle M. Clemenceau a été élu à la

Conférence de la Chambre des députés.

Le train ramenant M. Clemenceau du Var, est

passé en gare du Pontet à 22 heures.

LE CHARS D'AFFAIRES DE FRANCE A BRUXELLES

Paris, 4 janvier. — Le diplomate à qui va être

donné le poste de chargé d'affaires de France à Bruxelles est M. de Marcellin, diplomate général, récemment nommé ministre plénipotentiaire.

La Chambre des députés a voté la loi

sur laquelle M. Clemenceau a été élu à la

Conférence de la Chambre des députés.

Le train ramenant M. Clemenceau du Var, est

passé en gare du Pontet à 22 heures.

LE CHARS D'AFFAIRES DE FRANCE A BRUXELLES

Paris, 4 janvier. — Le diplomate à qui va être

donné le poste de chargé d'affaires de France à Bruxelles est M. de Marcellin, diplomate général, récemment nommé ministre plénipotentiaire.

La Chambre des députés a voté la loi

sur laquelle M. Clemenceau a été élu à la

Conférence de la Chambre des députés